

Multilinguisme dans l'Antiquité gréco-romaine

In quo primum linguarum diuersitas hominem alienat ab homine
« Et d'abord la diversité des langues y fait l'homme étranger à l'homme »
(Saint Augustin, *Cité de Dieu*, XIX, 7)

Le monde gréco-romain ne s'est guère intéressé aux langues étrangères, considérées comme des parlers barbares sans intérêt. La Grèce est un monobloc linguistique fermé et assez imperméable aux langues des autres. Malgré cette attitude générale d'autosuffisance linguistique, certains Grecs s'intéresseront aux parlers périphériques : la langue des Perses, des Scythes, des Égyptiens... Chez les Romains, la situation est un peu différente. À Rome, cité cosmopolite, on parle de nombreuses langues, même si les Romains ne les comprennent sans doute pas et ne cherchent pas à les comprendre. Ce sera le christianisme qui brisera la barrière qui sépare le monde gréco-romain des langues des autres peuples. La nécessité de diffuser le message évangélique auprès de nations qui ne parlent ni le grec, ni le latin obligera les premiers chrétiens à apprendre des langues étrangères et à s'en servir activement.

Dans le monde d'aujourd'hui, le multilinguisme¹ est la règle et l'unilinguisme l'exception. Dans l'Antiquité gréco-romaine, c'est l'inverse qui est vrai. On ne trouve pas chez les Grecs un mythe comparable à celui de la Tour de Babel, dans le livre de la *Genèse* (11, 1-9), qui donne son titre au monumental ouvrage d'Arno Borst, *Der Turmbau von Babel. Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker*, 4 tomes en 6 vol., Stuttgart (1957-1963). Alors qu'ils se sont montrés très curieux envers les coutumes des autres peuples, pour ce qui regarde les langues étrangères, les Grecs ont limité leurs enquêtes à l'origine du langage et n'ont guère éprouvé de la curiosité que pour les mots exotiques, pas pour le système des parlers étrangers.

On trouve des anthroponymes mèdes et perses chez Eschyle, Hérodote, Thucydide et Xénophon. Hérodote cite un grand nombre de termes appartenant à diverses langues étrangères (perse, assyrien, arabe, phrygien, scythe, égyptien, libyen) avec le souci de trouver un équivalent en grec. Dans les *Deipnosophistes*, Athénée de Naucratis (début du 3^e s. apr. J.-C.) manifeste un intérêt non seulement pour le grec et ses variantes dialectales, mais aussi pour les langues étrangères, en particulier la langue des Perses. On chercherait pourtant en vain dans les œuvres grecques et latines une description, même sommaire, des structures d'une langue étrangère. C'est que, pour les Grecs, tous les autres peuples étaient des *barbaroi*, c'est-à-dire des « balbutiants », parlant un langage assimilable au babil des oiseaux (Hérodote, II, 57). Ils étaient presque « privés de langue », selon une assimilation faite par Héraclès dans les *Trachiniennes* de Sophocle (v. 1060). Les étrangers ne parlaient pas, mais faisaient *barbarbarbar*. Les mots étrangers font rire les Grecs, comme le montrent les vocables lydiens et phrygiens que le poète Hipponax d'Éphèse (vers 540) a insérés à dessein dans ses iambes pour obtenir un effet comique. Aristophane fera de même. Dans ses comédies, la diversité linguistique devient un jeu littéraire, comme chez Rabelais ou Molière : tantôt le comique athénien fait parler aux étrangers un langage totalement incompréhensible, tantôt il leur prête un grec incorrect, tantôt il met dans leur bouche d'authentiques phrases étrangères. La scène la plus connue se trouve dans les *Thesmophories*, où un archer scythe s'exprime, pendant environ 70 vers, dans une langue mi-scythe, mi-attique. Une telle conception passa chez les Romains, qui eux aussi regardèrent avec un certain dédain la langue des autres, à l'exception du grec, qui fut la langue de culture de la bonne société romaine. Aux yeux des Grecs, ce sont

les barbares qui devaient apprendre le grec s'ils voulaient entrer en contact avec le monde hellénique, non le contraire. Au 5^e s., peu de Grecs connaissent le perse, mais beaucoup de Perses connaissent le grec.



Trilingual Middle Persian-Greek-Parthian inscription of Ardašir and Ohrmazd/Zeus at Naqš-e Rostam

Toutes ces raisons expliquent pourquoi les polyglottes sont cités comme des exceptions dans l'Antiquité. L'adjectif *πολ#γλωσσο#ς* (*polyglōssos*, « qui parle plusieurs langues ») n'apparaît que tardivement, tandis que le substantif *πολ#γλωσσο#α* (*polyglōssia*) ne se rencontre que très tardivement. Traitant de la mémoire, Quintilien (XI, 2, 50) cite quelques exemples de *δ#γλωσσοι* (*diglōssoi*), des personnages connaissant le grec et une langue barbare : Thémistocle, qui, en un an (en 465 av. J.-C.), avait appris le perse, sans doute pour accroître son influence à la cour d'Artaxerxès, Mithridate VI Eupator, qui connaissait vingt-deux langues², et Crassus le Riche (P. Licinius Crassus Dives Mucianus, consul en 131 av. J.-C.), qui, gouvernant l'Asie, se familiarisa avec cinq dialectes grecs différents au point qu'il rendait la justice dans celui-là même où la plainte avait été déposée. Ce sont là des exceptions. Rarissimes sont les véritables polyglottes - c'est-à-dire ceux qui ont assimilé assez parfaitement leur langue maternelle et une autre langue pour être reconnus par les locuteurs de l'une ou de l'autre comme des leurs. La tradition prête cette capacité exceptionnelle à la grande reine Cléopâtre, capable, dit-on, de converser sans interprète avec tous les peuples de son Empire. Même si peu de Grecs maîtrisent des langues autres que la leur, la conscience de la diversité linguistique existe, sans doute déjà dans la Grèce archaïque. Elle se marque toutefois plus nettement à l'époque impériale. Pline l'Ancien mentionne la bigarrure linguistique de la région de Dioscurias, dans le Caucase, et rapporte que les régions

nord-orientales de l'Anatolie comptent un nombre infini de langues ou dialectes, 130 selon lui (VI, 15), 70 selon Strabon (XII, 3, 9).

Les réflexions sur les causes de la diversité linguistique, qui ne commencent pas, en Grèce, avant l'atomiste Démocrite (470/460-380/370 av. J.-C.), conduiront à des spéculations sur le nombre de langues parlées sur terre ou à des visions utopistes sur la langue unique. Philon d'Alexandrie (1^{re} moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.) compte des milliers de parlers après Babel (*de confusione linguarum*, 9, 4), Irénée de Lyon (*Aduersus haereses*, III, 22, 3), évêque de Lyon en 178 apr. J.-C., fait correspondre le nombre de peuples et langues sur terre au nombre de traducteurs légendaires de la Bible à Alexandrie (72, 6 par tribu d'Israël), selon la légende telle que la raconte la *Lettre d'Aristée à Philocrate*. Au 2^e s. apr. J.-C., Lucien (*Deorum concilium*, 7, 9 ; *Juppiter Tragoedus*, 13) évoque la diversité linguistique chez les dieux, reflet de celle qui existe chez les hommes. Dans *Isis et Osiris* (47), Plutarque (vers 46-120 apr. J.-C.) imagine qu'à la fin des temps le monde sera une société d'hommes heureux qui parleront tous la même langue - il ne dit pas laquelle : sans doute le grec. Au 5^e s. apr. J.-C., la même idée est exprimée par le chrétien Théodoret de Cyr (*Ad I Cor.* 14, 8, 254), pour qui il n'y aura plus au Paradis de différence linguistique. Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu* (XIX, 7), critique l'impérialisme linguistique des Romains (*imperiosa ciuitas... linguam suam domitis gentibus imponit* « une cité faite pour l'empire... a imposé sa langue aux nations domptées ») et considère que la diversité des langues est la cause la plus importante de l'éloignement des hommes entre eux.

¹ Le terme 'multilinguisme', comme l'allemand *Vielsprachigkeit*, désigne le caractère multilingue d'une société, tandis que le terme 'plurilinguisme', comme l'allemand *Mehrsprachigkeit*, doit plutôt être réservé à la capacité d'un individu à parler plusieurs langues.

² Plin l'Ancien, XXV, 3, 2 ; Aulu-Gelle, XVII, 17.

La Grèce

*Relief funéraire de Palmyre représentant un dénommé Marcus, colon à Bérytos ;
inscription bilingue en grec et en palmyrénien.
Calcaire, fin du IIe siècle-début du IIIe siècle ap. J.-C.*



Les grands voyageurs grecs comme Hérodote, Hécateé, Pausanias et Mégasthène ressentent peu le besoin d'apprendre la langue des pays qu'ils visitent, car ils considèrent que la langue grecque est suffisante ou ils espèrent trouver sur place des interprètes qui connaissent la langue grecque. En Égypte, un ἑρμηνεύς (*hermeneus*, « traducteur ») prétend traduire pour Hérodote une inscription gravée sur le revêtement de la grande pyramide de Chéops (Hérodote, II, 125). Le pharaon Psammétique I avait mis en place une équipe de traducteurs : il avait confié des enfants égyptiens aux soins de colons d'Ionie et de Carie pour qu'ils apprennent le grec. Ces enfants étaient destinés à devenir interprètes, une des sept catégories professionnelles reconnues en Égypte (Hérodote, II, 154). Hérodote est le premier auteur grec à manifester un intérêt réel pour les langues étrangères. Le barbare devient en quelque sorte le protagoniste de son œuvre. Le Père de l'Histoire est attentif aux différences linguistiques, que ce soit à l'intérieur du monde grec, c'est-à-dire les variantes dialectales, ou dans les rapports des Grecs avec les barbares. Nous trouvons chez lui ce que les théoriciens du bilinguisme appellent des interférences situationnelles. Dans un même espace, voire dans une même situation de communication, deux langues sont employées conjointement. Les besoins de la communication entraînent le recours à un interprète : c'est l'interprète qui représente le lieu d'intersection entre les deux langues et de

transfert de l'une à l'autre. L'épisode le plus connu qui correspond à ce schéma est l'entrevue de Cyrus et de Crésus, sur le bûcher, qui prononce par trois fois le nom de Solon (I, 86).

Certains passages d'Hérodote retracent les phases successives du processus d'apprentissage d'une langue étrangère par un groupe ou un peuple, comme les Amazones, qui apprennent la langue des Scythes. Dans l'épisode des Amazones (IV, 114), la transmission de la langue se fait par la mère, ce qui explique que les Sauromates parlent le scythe en faisant des solécismes (IV, 117), puisque les Amazones ne l'avaient jamais appris correctement, bien qu'elles le comprissent. Hérodote mentionne aussi le cas du Scythe Skylès, fils du roi Ariapeithès, né d'une femme d'Istria. Sa mère lui avait appris elle-même la langue et les lettres grecques (IV, 78), ce qui irrita les Scythes au point qu'il fut assassiné sur ordre de son frère, Octamasadès, parce qu'il était trop tourné vers les moeurs grecques du fait de l'éducation qu'il avait reçue et n'avait aucun goût pour la vie à la mode scythique.

*Stèle funéraire dite "des sidoniens"
avec inscription bilingue en phénicien et en grec*



D'autres passages mettent l'accent sur l'intérêt presque scientifique pour l'apprentissage de la langue : l'épisode de Psammétique, dont l'intention est de comprendre si la langue égyptienne est plus ou moins

ancienne que la langue phrygienne. Loin de regarder les barbares avec indifférence, Hérodote est un esprit curieux qui s'efforce de mieux les connaître. Il propose des traductions grecques de mots étrangers et fait preuve d'un intérêt presque philologique pour ces vocables. Tel peuple appelle telle chose de telle façon, telle chose porte tel nom dans tel pays ou encore tel mot veut dire telle chose. L'intérêt d'Hérodote pour les mots étrangers et pour l'origine du langage reflète un débat qui traverse tout le 5^e s. : la question de l'origine des noms, établis par convention ou par nature, qui sera traitée de façon approfondie dans le *Cratyle* de Platon. Platon cite des βαρβαρικῶν ὀνόματα (*barbarika onomata*, « mots barbares »), des mots anciens dont il n'arrive pas à trouver l'étymologie, comme πῦρ (*pyr*, « feu »), ἡδωρ (*hydôr*, « eau »), κύων (*kyôn*, « chien ») (421c). L'absence de confrontation de la langue grecque avec les langues étrangères est compensée par des considérations sur le problème de l'origine du langage, sur le rapport des mots et des objets ainsi que sur le sens et la correction des mots. Comme Hésiode et Gorgias, Hérodote partage l'idée que l'étymologie du mot met en lumière la nature profonde de ce qu'il désigne, surtout en ce qui concerne les dieux. Les « traductions » et les gloses d'Hérodote impliquent qu'il analyse les mots composés grecs comme tels, mais encore qu'il pense que les principes de composition des mots sont les mêmes dans les autres langues qu'en grec. Un seul exemple illustrera ce procédé. Il concerne les Arimaspes (IV, 27). Hérodote donne une définition de μονοφθαλμοῦς (*monophthalmous*, adjectif + nom « unique oeil »), puis ajoute « nous les appelons en Scythe Arimaspes » et glose (séquence adjectif + nom) : ἄριμα γάρ ἡν κάλοῦσι Σκυθαί, σπού δὲ φθαλμῶν (*arima gar hen kaleousi Skythai, spou de ophthalmon*) - « Les Scythes disent *arima* pour un et *spou* pour œil. » Hérodote ne s'intéresse pas seulement aux langues extérieures à la Grèce. Il distingue aussi les dialectes grecs. Il dit que les Ioniens ne pratiquent pas tous la même langue. Il signale aussi l'origine phénicienne de l'alphabet (V, 58) et note que cet alphabet phénicien ressemble pour l'essentiel à l'alphabet ionien (V, 59), d'après ce qu'il a pu voir sur les trépieds dans le temple d'Apollon Isménios à Thèbes.

Rome

Le latin fait partie des langues que les Grecs considèrent avec dédain, même si une théorie très en vogue à Rome depuis l'époque de Sylla jusqu'au règne de Claude, mais dont la genèse reste assez obscure, tentait de démontrer l'origine grecque - en particulier éolienne - de la langue de Rome. Quoi qu'il en soit, Rome est une ville plurilingue et pluriethnique. Dès l'origine, c'est une cité caractérisée par le mélange des langues et des cultures. À la fin de la République et au début de l'Empire, Rome est perçue comme une cité qui comporte plusieurs communautés étrangères de langue grecque, d'Égypte, de Syrie, d'Asie Mineure ou de Palestine : *Roma est ciuitas ex nationum conuentu constituta* (« Rome est une cité constituée d'une convergence de peuples ») dit Quintus Cicéron (*Commentariolum petitionis*, 54). L'importance des populations étrangères conduira certains auteurs à manifester leur agacement devant cet envahissement : *non possum ferre, Quirites, Graecam urbem* (« je ne puis supporter, Quirites, une ville grecque »), s'écrie Juvénal (3, 60). Sur les murs de Pompéi, des graffitis rédigés en safaïtique, un dialecte d'Arabie du Nord, témoignent de la présence de bédouins. Des langues celtiques et germaniques, africaines et asiatiques avaient leur place naturelle non seulement dans l'Empire romain, mais aussi dans la capitale même. Rome est une cité babélique. Le latin est entré en contact avec un nombre élevé de langues : osque, ombrien, vénète, messapien, étrusque, celte (gaulois), punique, libyen (berbère), araméen, hébreu, germanique, langues de l'Espagne, égyptien, gète et sarmate, thrace. Toutes ces langues minoritaires n'avaient ni le poids démographique ni le prestige suffisants pour concurrencer sérieusement le latin et, *a fortiori*, le grec. Les langues périphériques de l'Empire n'avaient pas droit à un statut reconnu. Dans son exil sur la mer Noire, Ovide considère comme sots les Gètes et les

Sarmates qui ne comprennent pas sa langue et qui lui donnent l'impression d'être un « barbare incompris »³. L'idée que les barbares puissent lire ses poésies lui paraît absurde.



Inscription bilingue en latin et punique à Leptis Magna (Libye actuelle). CC BY NC SA Sebastia Giralt

Lors de leurs expéditions militaires, les Romains ont eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des allophones, en particulier des Carthaginois et des Gaulois. Les généraux romains ont utilisé comme interprètes des Romains qui avaient été prisonniers de guerre ou des étrangers. Tite-Live (XVII, 43, 5) mentionne une lettre, rédigée en punique, d'Hasdrubal à son frère Hannibal, combattant en Italie, tombée entre les mains des Romains. Elle fut déchiffrée avec difficulté par un interprète du consul. César (*Guerre des Gaules*, I, 19, 3) parle d'une conversation, en 58, avec Diviciacus, le chef des Héduens, par l'entremise des interprètes habituels (*cottidiani interpretes* « interprètes de tous les jours »). Pour s'entretenir avec les dignitaires gaulois, le général romain avait comme intermédiaire C. Valerius Troucillus, un gaulois romanisé (*Guerre des Gaules*, I, 47, 4), qu'Arioviste avait fait enchaîner en 58. À Rome aussi des interprètes sont opérationnels. Au Sénat, il y a toujours bien quelqu'un qui demande l'intervention d'un interprète, dit Cicéron (*De finibus*, V, 89), afin de respecter la règle rappelée par Valère Maxime (II, 2, 2) selon laquelle les magistrats ne devaient jamais répondre aux demandes des Grecs que par une décision rédigée en latin. Pline l'Ancien (VI, 84-85) mentionne une ambassade envoyée de Ceylan à l'empereur Claude, qui utilisa comme interprète un affranchi romain qui avait appris, en six mois, la langue de l'île à la faveur d'un voyage d'affaires. Des interprètes sont particulièrement nombreux en Anatolie orientale et aux confins du Caucase, régions qui comptaient un nombre infini de langues ou dialectes (Pline l'Ancien, VI, 16).

Les premiers chrétiens

Les auteurs chrétiens s'intéressent à la question des langues à la faveur du commentaire de textes bibliques : le passage de la *Genèse* (2, 20) où le premier locuteur, Adam, donne un nom à tous les animaux domestiques et sauvages et aux oiseaux, la Tour de Babel (*Gen.*, 11), et, dans le Nouveau Testament, le miracle de la glossolalie le jour de la Pentecôte dans les *Actes des Apôtres* (2, 6) ainsi que le chapitre 14 de la première lettre aux Corinthiens de Paul. La querelle entre les représentants de l'origine naturelle ($\phi\#\sigma\epsilon\iota$, *physei*, « par nature ») ou conventionnelle ($\theta\#\sigma\epsilon\iota$, *thesei*, « par convention ») du langage se poursuit. Dans le livre II de son apologie contre le néoplatonicien et arien Eunome, qui penchait pour l'interprétation mystique de l'origine de

la langue, Grégoire de Nysse (4^e s. apr. J.-C.) considère la langue comme une création humaine et donne à l'homme le droit d'utiliser ses compétences linguistiques en vue de la création de nouveaux mots. Si le mythe de la Tour de Babel a inspiré tout un traité à Philon d'Alexandrie, le *De confusione linguarum* (« sur la confusion des langues »), où il prône la connaissance des langues comme moyen d'éviter les guerres (12), les commentaires au miracle du don des langues montrent le changement qui s'est opéré en même temps que la diffusion du christianisme dans le monde grec dans la façon de traiter le lien entre langues barbares et langue grecque. C'est surtout chez les Pères du 4^e s. que l'on trouve des passages qui considèrent la langue comme un des liens les plus importants de la société humaine permettant la fonction sociale et l'activité de cette société, selon la définition que donnait déjà Cicéron dans le *De legibus* (I, 7, 2) : *lingua, qua maxime homines coniunguntur* (« la langue, par laquelle les hommes sont le plus liés »). Dans la *Praeparatio evangelica* (I, 5, 10), Eusèbe de Césarée (vers 260-339) doit répondre au reproche qui consiste à dire que les Grecs chrétiens se sont liés dans le christianisme avec différents peuples et qu'ils ont repris leur doctrine de livres juifs. Cette apologie montre combien le passage de l'hellénocentrisme vers une pensée universelle plus ouverte était difficile et combien peu adaptée à la pensée grecque était l'idée que, à côté des Grecs et des barbares, il y avait place pour une troisième catégorie.

Le onzième verset du chapitre 14 de la première lettre aux Corinthiens de Paul, où l'apôtre évoque l'esprit missionnaire qui l'anime, a aussi donné lieu à des commentaires sur la diversité linguistique : « Si j'ignore la valeur du son, je serai un barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera un barbare pour moi ». La mission apostolique peut réussir seulement dans une langue compréhensible des barbares. Origène d'Alexandrie, vers 185-254, était aussi persuadé que « si Platon avait voulu aider par de saines doctrines ceux qui parlent l'égyptien ou le syrien, il aurait pris soin d'avance, étant Grec, d'apprendre les langues de ses auditeurs et, selon l'expression des Grecs, de parler barbare pour rendre meilleurs les Égyptiens et les Syriens, plutôt que de ne pouvoir, restant Grec, rien dire d'utile aux Égyptiens et aux Syriens » (*Contre Celse*, VII, 60, 2)⁴.

*

Le multilinguisme est un phénomène de grande ampleur qui se fait jour dans la majorité des sociétés, même dans les pays et les régions dans lesquelles une tendance marquée au monolinguisme semble l'emporter. Tel est le cas de la Grèce, qui a longtemps constitué, sur le plan linguistique, un monobloc imperméable. Après un monde homérique unilingue, les Grecs prennent conscience de la diversité linguistique qui les entoure, notamment à la faveur du contact avec les Perses. Hérodote est un des premiers à se faire l'écho de cette expérience nouvelle. Attentif aux parlers étrangers qui entourent le monde grec, le Père de l'Histoire accorde aussi une importance à la différenciation dialectale à l'intérieur de la Grèce. Les Grecs se rendent compte qu'ils peuvent eux-mêmes devenir des barbares pour ceux qu'ils appellent barbares. À Abu Simbel, au 6^e s. av JC, des mercenaires grecs de Psammétique II ont inscrit #λλ#γλωσσος (*alloglôssos*, « qui parle une autre langue ») sur la jambe du colosse de Ramsès II. L'expérience de l'alloglossie passe dans la littérature, où elle devient même un jeu littéraire, révélateur d'une réalité dont les Grecs sont de plus en plus conscients. On ne peut parodier que ce que le public connaît bien. Malgré l'ouverture consécutive aux conquêtes d'Alexandre, le préjugé défavorable des Grecs vis-à-vis des langues étrangères aura la vie longue. Ce n'est pas sans difficulté que les Grecs finiront par reconnaître au latin un statut différent de celui des autres langues. La diffusion du christianisme dans l'Empire de Rome et au delà contribua, dans une large mesure, à l'ouverture vers les langues autres que le grec et le latin, mais ce changement de perspective n'aura lieu qu'à la fin de l'Antiquité au prix d'une extirpation difficile de préjugés profondément enracinés dans les mentalités.



Bruno Rochette enseigne les langues et littératures classiques à l'ULg. Ses recherches portent principalement sur le bilinguisme gréco-latin. Il s'intéresse aussi à la traduction du grec en latin et du latin en grec.

³ *Tristes*, III, 14, 43-50 ; IV, 1, 93-94 ; V, 2, 67 ; 7, 51-64 ; 10, 35-38 ; 12, 55-58.

⁴ Trad. de M. Borret (SC, 147).